

PRIX DE L'ABONNEMENT

PAR AN :
 DÉPARTEMENT, six mois... 7 >
 REMIREMONT, six mois... 6 50
 FRANCE, un an... 15 >

ANNONCES

La ligne :
 Judiciaires... 40 c.
 Ordinaires... 20 c.
 Réclames... 25 c.

LE

PEUPLE VOSGIEN,

LE PEUPLE VOSGIEN

PARAIT LES
 MARDI ET VENDREDI.

S'adresser, pour ce qui concerne la rédaction et l'administration, au citoyen A. THÉRIER, rédacteur-gérant, à Remiremont.

Les lettres non affranchies seront rigoureusement refusées.

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE.

On s'abonne chez : — à Rambervillers, chez le citoyen MERRAT, limonadier; — à Bruyères, chez le citoyen HENRI CLAUDEL; — à Mirecourt, chez le citoyen ROLLIN-L'ÉCOLE; — à Dampierre, chez le citoyen L. GUYOT, brasseur; — à Saint-Dié, chez le citoyen DUBOIS, brasseur; — à Gérardmer, chez le citoyen GUERY, docteur; — à Remiremont, chez le citoyen MOUGIN, imprimeur; — à Neufchâteau, chez le citoyen CHAFFAUT, limonadier; — à Corcieux, chez le citoyen QUILLOT, notaire.

Avis aux Actionnaires.

Les actionnaires présents à la convocation qui avait été faite pour le 10 mars à l'issu de la réunion électorale, ont pris la décision suivante :

Les soussignés, actionnaires du journal le Peuple vosgien, à l'issu de la réunion électorale, ont décidé que le comité électoral qui a été nommé, s'entendra, dans le plus bref délai, avec le gérant, pour rédiger un acte définitif de société.

En attendant ils continuent leur confiance au Gérant, qui ne devra cependant prendre aucune décision importante sans l'avis du comité électoral.

Epinal, le 10 mars 1850.

Ont signé les membres présents : Contaut, — Quillot. — Munick, — P. Thomas, — Georgé. — J. Génin. — A. Ballon. — Mathis. — Guilgot. — Thiémondge. — Foudrevay. — T. Relin. — Ch. Guilgot. — J. Bertrand. — Mougin. — Demange. — Const. Jardy. — Serrier. — Clément-Paxion. — A. Forel frères. — Granet. — P. Nicolas. — Colin. — Jeanclaude. — Argant. — Leclerc. — Laloi. — Ont adhéré postérieurement : Sommy, Mareine, Claude et Dengler.

Nous prions nos confrères de la presse démocratique de Paris et des départements de reproduire jusqu'au 24 mars, le nom de notre Candidat.

GUILGOT, propriétaire et ex-commandant de la garde nationale.

Epinal, le 16 Mars 1850.

Procès-verbal de la réunion des délégués.

Le 10 mars 1850 se sont réunis à Epinal, dans la salle Courcel, les délégués démocrates du département, à l'effet de désigner un candidat à la représentation nationale, en remplacement de M. Perreau, décédé.

Étaient présents,
 1^o Pour l'arrondissement de Remiremont, les citoyens :

Argan, Bourion, Bertrand (Jules), Clément-Paxion, Demange, Georges, Maljean, Pierrel, Forel et Thiémondge.

2^o Pour celui de Mirecourt :
 Les citoyens : Poirot, Richard, Peru, Munich, Ciron, Marnier, Guyot, Maudru, Dufour, Durand, Delle, Pilot et Génin.

3^o Pour celui de Neufchâteau :
 Les citoyens : Christ, Puton, Clément, Chaffaut, Chéron, Simonin, Kroubert et Contaut.

4^o Pour celui d'Epinal :
 Les citoyens : Mougin, Thérier, Génin, Ballon, Thomas, Petit, Jean Claude, Ninot, Pernot, Christophe Pierre, Durand, Mathis, Georgé, Poirson, Claudel, Don, Lallemand et Louis.

5^o Pour celui de Saint-Dié :
 Les citoyens : Quillot, Husson, Rélin, Etienne.

Des lettres adressées des cantons de Saint-Dié, Saales, Senones, Schirmeck, renfermaient la déclaration précise de la part d'un grand nombre de citoyens de s'en rapporter à la décision de l'assemblée.

En présence de la scission malheureuse qui s'était produite dans le sein du comité électoral central d'Epinal, les délégués, convoqués par les deux fractions du comité, se sont réunis le matin à huit heures et demie dans une salle du café de la Comédie, pour aviser ensemble aux moyens d'arriver à un rapprochement entre les membres du comité scissionnaire. Un bureau a été formé, et d'après une décision unanimement approuvée, il a été arrêté que les citoyens Mathieu et Guilgot, qui résumaient les deux pensées dissidentes seraient entendus sur les griefs qui avaient amené cette déplorable division.

Il est résulté des explications contradictoires qui ont été fournies, que le citoyen Mathieu, soi-disant mécontent à la fois, et de la direction imprimée au Peuple vosgien et de celle imprimée à la marche du comité, avait cherché à substituer son action personnelle à une action qui aurait dû être collective. Il est douloureux de le dire, mais pourtant c'est vrai, on a vu apparaître dans ce débat l'homme avant le principe. On s'est demandé, à juste raison, comment le citoyen Mathieu pouvait se plaindre d'une œuvre à laquelle il pouvait participer au double titre de membre directeur et de membre administrateur, et du manque d'initiative d'un comité dont il était le président, et qui était tout disposé à accepter la sienne toutes les fois qu'elle eût été régulièrement manifestée.

Les sentiments de conciliation et d'union dont étaient animés tous les délégués des arrondissements, ne permirent pas que la discussion allât plus loin, et pour donner les preuves de leurs intentions fraternelles à leurs amis politiques du chef-lieu, ils décidèrent que le candidat d'Epinal serait autorisé à se faire représenter à la réunion préparatoire par dix délégués, ou deux un quart par mille électeurs, tandis qu'eux, délégués des cantons, représentaient leurs concitoyens dans une proportion beaucoup plus faible, c'est-à-dire un mandataire par mille électeurs. Fidèles à leur pensée de concorde et désireux avant tout de prévenir chez leurs frères d'Epinal le développement de nouveaux germes de difficultés, ils proposèrent aux citoyens Guilgot et Mathieu de désigner chacun cinq délégués. Cette proposition, loyalement faite, fut acceptée sans détour et à la face de l'assemblée. MM. Guilgot et Mathieu s'engagèrent sur l'honneur à produire à la réunion électorale, salle Courcel, qui venait d'être fixée à une heure et demie, les cinq délégués dont la désignation venait de leur être dévolue, vu l'impossibilité naturelle où ils se trouvaient de convoquer régulièrement des comices généraux. (Les délégués se séparèrent à onze heures, et devaient se retrouver deux heures après.

A l'heure fixée dans la salle Courcel, les mandataires des cantons se réunirent de nouveau. Quelques minutes après, les cinq délégués désignés par le citoyen Guilgot vinrent se joindre à eux. A deux heures, et sur la demande de tous, un bureau provisoire fut formé.

Il a été composé des citoyens Forel, fabricant à Rupt, président; Bourion, docteur médecin, à Remiremont; Munich, ancien notaire à Vittel; Contaut, négociant à Neufchâteau, et Quillot, notaire à Corcieux, tous cinq étrangers au canton d'Epinal. La formation de ce bureau dont l'utilité avait été unanimement reconnue par les membres présents, ne devait recevoir de sanction définitive qu'après l'arrivée des cinq délégués, dont le choix avait été laissé au citoyen Mathieu. Le premier soin du bureau fut de détacher deux membres vers le citoyen Mathieu qui ne se présentait pas, et qui n'avait donné aucun motif du retard prolongé qu'il faisait éprouver à une assemblée que l'impatience semblait visiblement gagner. Il fit répondre qu'ayant fait appel au peuple pour la désignation de cinq délégués, il ne pouvait se rendre à la réunion avant deux heures et demie; on attendit. Enfin ils arrivèrent, mais au lieu de cinq,

M. Mathieu en produisit dix. Interpellé justement sur ce manque de loyauté et d'honneur, M. Mathieu répondit qu'ainsi l'avait voulu le peuple. Un des citoyens qui l'accompagnait prit alors la parole, et dans un discours qui eût été insolent s'il n'eût été ridicule, déclara « que l'assemblée n'avait pas à choisir, qu'elle accepterait les dix délégués ou qu'ils se retireraient tous. » En sa qualité de président de l'assemblée, au nom de la foi jurée et des engagements solennellement contractés, le citoyen Forel abjura les dix délégués de M. Mathieu de se retirer dans une salle voisine, et de décider ensemble s'ils entendaient s'associer aux paroles de l'un d'eux, ou rentrer dans le droit venu; au bout de dix minutes, ils vinrent déclarer qu'ils seraient acceptés tous ou qu'ils se retireraient tous... Résolution déplorable, aveugle, conséquence funeste d'un engagement tenu secret, et condamné même par une grande partie des citoyens qui l'ont prise; accueilli douloureusement par tous les délégués extérieurs sans exception, et qui n'ont vu dans ce fait trop souvent renouvelé, qu'une preuve de plus des erreurs funestes que font commettre aux hommes un orgueil sans bornes et une sottise vanité.

Après le départ des dix délégués, le bureau reçut une sanction définitive, et les opérations électorales commencèrent.

Il y fut ainsi procédé :

Les délégués de canton qui, pour la plupart, étaient munis de mandats réguliers et dont ceux qui en étaient privés s'étaient engagés formellement à faire ratifier leur délégation dans la huitaine par leurs concitoyens, furent appelés successivement au bureau, et là; désignèrent le nom des candidats les plus favorablement accueillis dans leur localité; chaque délégation a ajouté qu'elle était spécialement chargée de ne faire prépondérer aucun nom, déclarant en leur nom et en celui de leurs mandants, que le candidat désigné par la majorité des voix aurait tout leur concours, sans la moindre réserve, le triomphe de la démocratie étant le seul mobile qui les faisait agir.

Il est résulté de cette opération que les noms proposés étaient les citoyens :

- GUILGOT.
- TURCK.
- MATHIEU.
- JOUE.
- FLOCON.
- MOUGIN.

Le citoyen Mougin a déclaré se désister.

Le citoyen Turck, qui avait été prévenu, est venu donner des explications sur ses antécédents politiques et sur les idées qui l'animent aujourd'hui; il s'est déclaré franchement républicain. Sauf un incident fâcheux qu'il doit se reprocher d'avoir fait naître, et qui lui a valu de rudes apostrophes, ses explications n'ont manqué ni de loyauté, ni de franchise. Il a déclaré en outre qu'il retirait sa candidature si le scrutin ne lui était pas favorable.

Le citoyen Guilgot est venu à son tour définir sa ligne politique; il a déclaré que si ses concitoyens l'honoraient de leur confiance et l'envoyaient à l'assemblée, il irait prendre une des places vides que nos amis ont laissés à la Montagne. Cette déclaration a été accueillie par des bravos prolongés; en se retirant, il a pris aussi l'engagement formel d'appuyer, de toutes ses forces, la candidature du nom qui réunirait le plus de suffrages.

Personne n'ayant réclamé la parole pour appuyer la candidature des citoyens absents, il a été procédé au scrutin préparatoire :

Il a donné le résultat suivant :

Nombre des votants.....	56
Le citoyen Guilgot.....	47
Le citoyen Turc.....	6
Le citoyen Mathieu.....	1

Le citoyen Charles Guilgot, propriétaire et ex-commandant de la garde nationale a été proclamé candidat à la législative, pour remplacer le citoyen Perreau dé-cédé.

Au moment de prononcer la clôture de la séance, le président a reçu la lettre suivante :

Épinal, le 10 mars 1850.

« Citoyens,

» Les délégués républicains réunis à Epinal, ayant
» choisis M. Guilgot, ex-commandant de la garde na-
» tionale d'Epinal pour leur candidat, je déclare que je
» voterai comme eux. Et dans l'intérêt de la Républi-
» que, je convie tous mes amis politiques à voter comme
» moi en faveur de cet honorable citoyen.

» L. TURCK. »

Cette lettre a causé une vive satisfaction dans l'as-
semblée; elle a fait espérer un instant aux démocrates
des Vosges, qu'elle serait suivie d'un autre désistement;
mais il est à regretter qu'il n'en ait pas été ainsi.

Ont signé les membres du bureau : A. FOREL,
président ; CONTAUT, MUNICH, QUILLOT,
BOURION, secrétaires.

Candidat à la législative, désigné par
les Délégués des cantons du département.

GUILGOT,

Propriétaire et ex-Commandant de la
garde nationale d'Epinal.

Épinal, le 14 mars 1850.

Aux électeurs Vosgiens.

Citoyens,

La réunion des délégués des cantons vient de m'a-
dopter comme candidat à l'élection du 24 mars.

Loin de solliciter cette candidature, j'en ai décliné
l'honneur autant qu'il m'était possible! tous mes amis
en témoignent.

Habitué cependant à mettre mes devoirs de citoyen
au-dessus de toute considération personnelle, j'ai cédé.

J'ai cédé, parce que j'ai compris que mon nom est
une protestation contre la politique suivie jusqu'à ce jour
par une majorité aveugle, parce que le département
tout entier paraît désireux d'avoir raison de l'affront
fait à nos concitoyens d'Epinal.

Soldat de la démocratie depuis 25 ans, je ne connais
pour moi d'autre place à la chambre que la Montagne,
c'est là que j'irai m'asseoir, et je ne puiserai mes inspi-
rations que dans un dévouement sans bornes aux liber-
tés de mon pays et à toutes les réformes sociales que le
progrès des temps a rendues nécessaires.

Salut et fraternité.

GUILGOT,

ex-Commandant de la Garde nationale d'Epinal.

Aux Électeurs.

Félicitons-nous, citoyens démocrates, du choix qui
a été fait par vos délégués, maintenant que nous avons
plusieurs fois manié le suffrage universel, que nous ne
sommes plus des conscrits, mais bien de vieilles trou-
pes aguerries, capables de le bien manier; prouvons
aux blancs de tous les pays que le département des
Vosges, lui aussi, appartient par le nombre à la grande
famille républicaine.

Prouvons notre intelligence en votant pour celui qui,
en quelques mots dans sa profession de foi, vous dit
qu'il prendra la défense des intérêts des travailleurs des
villes et des campagnes, le progrès social étant une né-
cessité de notre époque. Votez donc avec les rouges,
comme on les appelle, avec les républicains, car mal-
gré les calomnies de nos adversaires, on sait maintenant
à quoi s'en tenir sur leur compte. On sait qu'eux seuls,
depuis deux ans, ont pris en main la cause des paysans,
et qu'ils l'ont prouvé par leurs votes dans toutes les oc-
casions.

Quels sont ceux qui vous ont donné le suffrage uni-
versel, alors que les blancs soutenaient que, pour émet-
tre son opinion aux élections, il fallait payer deux
cents francs d'impôt? Les républicains.

Quels sont ceux qui n'ont pas cessé de réclamer les
établissements de crédit foncier et la diminution du taux
de l'intérêt? Les républicains.

Quels sont ceux qui se sont élevés contre ce mode
de prestations en nature, si léger pour les uns et si
écrasant pour les autres? Les républicains.

Quels sont ceux qui veulent réduire plus de la moi-

tié de l'effectif de l'armée afin de faire des économies
et alléger ainsi les lourds impôts que vous payez, et
rendre à la terre les bras dont elle manque? Les répu-
blicains.

Quels sont ceux qui veulent la justice gratuite et
l'instruction obligatoire et gratuite aussi? Les républi-
cains.

Quels sont ceux qui ont voté contre le rétablissement
de l'impôt sur les boissons? Les républicains.

Quels sont ceux qui luttent depuis deux ans contre
la monarchie et les abus qu'elle entraîne? Les républi-
cains.

Quels sont ceux qui ont encouragé de leurs votes,
de leurs paroles et de leurs écrits les associations ou-
vrières? Les républicains.

Quels sont ceux qui ont maudit l'expédition romaine?
Les républicains.

Quels sont ceux qui ont aboli l'échafaud politique et
plaidé la cause des prisonniers? Les républicains.

Quels sont ceux qui, le 24 février, ont oublié dix-
huit années d'injures, d'outrages de toutes sortes, de
calomnies sans nom, de persécutions inouïes? Les ré-
publicains.

Quels sont ceux qui, le lendemain de leur triomphe,
n'ont pas eu la force de repousser du pied les *satisfaits*
de Louis-Philippe, qui alors se traînaient à plat ventre
devant eux en leur tendant la main? Les républicains,
toujours les républicains.

Aussi, nous en sommes certains, le 24 mars prochain
vous voterez tous pour Guilgot, et dans sa personne vous
vengerez l'affront sanglant fait à la garde nationale d'E-
pinal, dont il était le commandant, parce qu'il n'a pas
voulu, ainsi que ses officiers, aller à la messe.

A la bourgeoisie.

Le *Journal des Vosges*, dans son numéro du 13, pré-
tend que nous profitons des élections pour tendre la
main à la bourgeoisie, que nous avons à une autre épo-
que tant calomniée, en établissant des distinctions de
classe entre elle et le prolétariat.

Si le journal du *parti de l'ordre* avait quelque bonne
foi, il saurait que le parti républicain et ses organes
n'ont jamais eu que des paroles d'union et de concilia-
tion pour deux classes vis-à-vis desquelles on avait
voulu créer l'antagonisme entre des intérêts qui doivent
impérieusement s'unir; nous disions avec tous les ré-
publicains qu'en 1789 l'affaire de la bourgeoisie était en
cause.

Que depuis des siècles elle était reléguée dans les
rangs inférieurs de la nation, mais qu'elle avait voulu
et qu'elle devait être quelque chose.

Les privilégiés résistèrent. Qu'arriva-t-il?

Vous brisâtes la résistance et vous fûtes tout.

Aujourd'hui le prolétaire se mêle de la partie et vous
vient en aide.

Que veut-il? Une place au banquet de la vie. La lui
refuserez-vous? Non, évidemment, votre intérêt est lié
au sien. C'est le prolétaire qui a combattu avec vous,
vos ennemis d'autrefois. C'est avec le prolétaire que
vous devez combattre vos ennemis d'aujourd'hui, les
factions monarchiques, qui veulent nous faire rétrogra-
der jusqu'au delà de 89 et nous ravir cette première
victoire que nous devons à la bourgeoisie.

Le combat auquel nous vous convions n'est plus
meurtrier, il ne sera point sanglant; notre champ de
bataille c'est l'urne électorale, notre fusil le bulletin
de vote.

Ouvrez les yeux et voyez!

Vous êtes les dupes d'une poignée d'hommes néfastes,
riches parce que le capital vous exploite en exploitant
la misère des masses, grands de l'ignorance publique.

Leur donnerez-vous encore la main?..... votre
vote nous le dira.

Que nous opposent-ils, les royalistes?

Les calomnies, les persécutions! mais injurer n'est
pas raisonner; persécuter n'est pas répondre.

N'ajoutez donc pas foi aux infamies que le *Moniteur des*
Cosaques débite sur le compte des démocrates. Etudiez
nos doctrines et vous verrez que ces hommes si odieuse-
ment colomniés, loin de convoiter la propriété d'autrui,
(Dieu les en garde) demandent uniquement qu'on leur
laisse l'entière disposition de la leur. Nous vous ten-
dons une main fraternelle, nous savons que vous nous
la tendez aussi. Quittez ces lieux infects, empoisonnés
par le rétablissement de l'impôt des boissons, par les
trois cents mille francs pris sur les sueurs du peuple
pour payer une pension à la duchesse d'Orléans et par
les soixante millions que vous coûtera le remplacement
du pape à Rome; et mettez-vous du parti de la justice
et du parti de la liberté. Souvenez-vous de ce que le
prolétariat a fait pour vous au temps de la grande révo-
lution, de celle de 1789 et de la révolution de 1848,
et puisque c'est lui qui vous a aidé dans votre affran-

chissement, aidez-le dans la lutte contre les oppres-
seurs.

Votez avec ensemble!

Votons avec ensemble! nous serons vainqueurs!

Votons en masse! car nous avons l'ennemi devant
nous, et il faut que la bataille électorale soit décisive!

Votons tous! car nos adversaires aimeraient bien
voir combien nous sommes depuis que le 8 juillet 1849,
vous avez envoyé RAVINEL à la chambre!

Votons comme un seul homme! tous nos votes ne
doivent faire qu'un seul vote, et tous nos bulletins ne
doivent être qu'un seul bulletin!

Serrons nos rangs! que pas un de nous faiblisse,
que pas un de nous change sa liste. Ce serait trahir la
cause!

Soyons unis! voyez comme les royalistes se serrent
autour de leur drapeau bigarré!

Votons avec ensemble! tel doit être notre cri de guerre,
et nous VAINCRONS!

Encore et toujours les élections du 24 mars.

Le temps presse, citoyens; vos bulletins sont dans
vos poches. Pardon, excuse, si nous prenons la liberté
de vous arrêter une seconde, rien qu'une seconde.
C'est que nous vous aimons, voyez-vous; c'est que nous
avons une dernière prière à vous adresser, un dernier
conseil à vous donner.

Tous tant que vous êtes, dans je ne sais combien de
départements, on vous appelle à faire comme qui dirait
une plantation de bornes entre le champ des royalistes
et votre champ.

Les royalistes sont de mauvais voisins qui vont tou-
jours rognant de côté, tant et si bien que si vous les
laissez faire, ils finiraient par vous enlever petit à pe-
tit tout votre bien, à vous autres, tout votre bien qui
s'appelle la République, qui s'appelle le suffrage uni-
versel.

Depuis qu'elle existe, cette République, nous ne fai-
sons point des affaires d'or, c'est vrai; mais convenez
d'une chose, c'est que ce n'est pas sa faute à elle.

Trouveriez-vous étonnant qu'un cheval ne galopât
point s'il avait une corde aux jambes de devant et une
corde aux jambes de derrière? — Assurément non. —
Eh bien! mes amis, la République est dans le même
sens. Les royalistes trouvant qu'elle avait trop de jarret,
lui ont passé la courroie et l'ont mise à la diète.

Et maintenant ils vous disent : « C'est un gouverne-
ment qui ne marche pas, qui maigrit à vue d'œil, qui ne
vivra point. Il fait pitié; par compassion, tuez-le tout
de suite pour l'empêcher de souffrir. »

Conseil de gens qui souhaitent la ruine de la souve-
raineté du peuple, pour vous offrir un petit maître à la
place. Lequel? ils n'en savent rien, c'est encore à dé-
battre.

Conseil de maquignons qui souhaitent la mort de vo-
tre bête pour vous en vendre une autre.

Perte sûre pour les uns, profit clair pour les autres.
Gare aux pièges, citoyens; serrez-vous, comptez-vous,
sentez-vous les coudes, et, encore une fois : debout les
vieux! debout les jeunes! debout tout le monde! et en
avant au scrutin!

P. JOIGNEAUX,

représentant du peuple.

Chronique locale.

Par décret du 28 février, les collèges électoraux du
département sont convoqués pour le 24 mars prochain,
à l'effet de procéder au remplacement de M. Perreau.

L'élection se fera donc le 24 et le 25 mars.

Le scrutin sera ouvert le dimanche, depuis huit heu-
res du matin jusqu'à six heures du soir, et le lundi,
jusqu'à quatre heures.

Les bulletins doivent être écrits sur papier blanc en
dehors de la salle, et ne doivent porter aucun signe
extérieur.

Les électeurs doivent s'entendre pour faire surveiller,
par un ou plusieurs délégués, toutes les opérations. Il ne
faut pas perdre de vue l'urne électorale, et ne pas ces-
ser d'assister au dépouillement du scrutin.

Il faut aussi s'assurer, en commençant les opérations,
que l'urne est vide, et en remettant son bulletin au
président ne se retirer qu'après avoir vu celui-ci le dé-
poser dans l'urne.

Nous reproduirons ces instructions dans le *Peuple*
vosgien jusqu'aux élections.

La lettre suivante a été adressée au rédacteur du *Journal des Vosges*.

Neufchâteau, 12 mars 1850.

» Citoyen rédacteur du *Journal des Vosges*,

» Je lis avec une certaine surprise, dans votre numéro du 9 mars, un article intitulé : *Dernières nouvelles*, et par lequel vous annoncez que MM. les membres du conseil-général, réunis après leur séance à l'hôtel de la Poste, sont convenus d'appuyer la candidature de l'honorable général Raoul.

» Je viens vous prier de vouloir bien rectifier cette annonce qui aurait pu être ainsi conçue :

« MM. un tel et un tel (1), faisant partie du conseil-général des Vosges, se trouvant après leur session du 8 courant réunis à l'hôtel de la Poste, sont convenus d'appuyer la candidature de l'honorable général Raoul. »

» Quant à moi (d'autres sans doute feront de même) je viens vous déclarer que, membre du conseil-général des Vosges comme eux, je n'assistais pas à la réunion dont vous parlez et à laquelle on s'est bien gardé de m'inviter ; que je m'abstiendrai toujours de me servir de ce titre de confiance pour exercer une influence quelconque, m'en tenant à remplir fidèlement et strictement mon mandat.

» C'est comme citoyen que je me permet d'appuyer la candidature du citoyen Guilgot, ex-commandant de la garde nationale d'Épinal, opposée à celle posée par Messieurs un tel et un tel.

« J'espère de votre impartialité et de votre obligeance, l'insertion de ma lettre dans votre prochain numéro.

Salut et Fraternité.

C. CONTAUT.

Membre aussi du conseil général, je n'ai pas assisté à la réunion dont parle le citoyen Contaut ; je n'y ai pas non plus été appelé, j'adhère en conséquence en tout point à la lettre qu'il vous adresse pour certifier une allégation erronée.

MOUGIN.

Neufchâteau, 12 mars 1850.

Aujourd'hui a eu lieu à l'hôtel-de-ville une réunion électorale. Provoquée par les partisans du système honnête et modéré (autrefois conservateurs et satisfaits), on y a constitué un bureau chargé de conduire à bien la candidature du général Raoul, et nommé des délégués chargés de faire la propagande à la ville et à la campagne ; de préférence on a désigné les quelques ouvriers qui s'y trouvaient pour cette besogne, espérant par là qu'ils amèneront plus de sympathies à ce candidat que ceux qui dirigent les ficelles.

Dans sa séance du 8 mars courant, le conseil-général, convoqué pour la délimitation des circonscriptions électorales, a adopté sans modifications autres que celles qui ont été réclamées par les membres de l'arrondissement de Neufchâteau, le travail qu'avait à l'avance dressé M. le préfet.

Ne pouvant outre-passer les prescriptions de la loi de décembre 1849, on avait néanmoins tâché de se rapprocher de l'esprit qui l'avait dicté, en érigeant en circonscription toute commune dont la population atteint 500 habitants. Cette initiative de M. le préfet est-elle légale ? Mais à toute force on veut le vote à la commune qui conviendra bien mieux encore quand on aura tous les maires à sa dévotion.

M. le préfet des Vosges tient, à ce qu'il paraît, à montrer autant de zèle que ses collègues, sous le rapport des persécutions à exercer contre tout ce qui est républicain, et particulièrement contre les malheureux instituteurs. Voici un fait de plus à ajouter à ceux qui doivent lui faire trouver près des commis de M. Louis Bonaparte, l'absolution de ses vieux péchés politiques.

L'an de grâce 1850, 5^e de la République, ont comparu à la barre de M. Dépercy, les instituteurs de Charmes, de Bouxurulles, de Circourt, de Saint-Vaillier et de Modécourt ; ces quatre derniers, accusés d'avoir prêché le socialisme, le premier, d'avoir porté une calotte rouge.

Après une longue et sévère admonition aux infortunés propagandistes, M. le préfet s'exprime ainsi :

« Comment, instituteurs des communes rurales, qui avez fait des études purement élémentaires ; vous qui n'êtes propres qu'à enseigner l'a b c ; vous qui n'êtes rien, vous voulez démolir l'édifice social actuel ! mais vous sentez-vous capables de reconstruire ? Savez-vous ce que c'est que le socialisme ? »

Les pauvres instituteurs atterrés n'osent pas répondre, M. le préfet reprend :

« Le socialisme est un brandon de discorde, jeté par l'aristocratie étrangère, sur notre belle France, pour la diviser, pour la morceler et la livrer plus facilement à l'invasion. De ce que j'avance, je pourrais au besoin vous donner des preuves. » (Sic.)

En vérité, M. Dépercy, il fallait que vous crussiez vos justiciables de par la loi du 11 janvier, bien timides ou bien ignorants, bons tout au plus comme vous le dites à enseigner l'a b c, pour oser leur débiter avec l'aplomb qu'on vous connaît de pareilles bouffonneries, de telles absurdités. Grâce à Dieu, le peuple sait de quel côté sont ceux qui, satisfaits des bénéfices de leurs intrigues, de leurs apostasies, appelleraient de tous leurs vœux une nouvelle invasion, plutôt que de le voir conquérir ses droits naturels et empêcher, par les votes intelligents, qu'on ne le rende encore taillable et corvéable à merci.

Il sait aussi que le but du socialisme est :

De le moraliser ; de lui donner gratuitement une instruction capable de le faire sortir de l'éclétisme, et de réaliser cette sublime trinité de mots : Liberté, Egalité, Fraternité ;

De lui assurer, par le travail, le pain dont il manque si souvent ;

De l'affranchir de l'usure et des abus énormes, monstrueux qui pèsent principalement sur le prolétaire, en répartissant les impôts d'une manière plus équitable ;

De substituer, au moyen du suffrage universel, les révolutions pacifiques aux révolutions sanglantes ;

D'assurer le maintien de l'ordre, de la propriété, de la famille, non par l'arbitraire, la violence et l'état de siège ; non par des lois de réaction et de circonstance, mais par des lois libérales, républicaines, et par de sages institutions ;

De marcher sûrement dans la voie progressive que nos pères nous ont ouverte en 89, en laissant de côté le champ des hypothèses et des utopies ;

De contribuer à l'émancipation des peuples, et non à les asservir davantage ;

De relever l'honneur de notre belle patrie, partout compromise.

Voilà, M. le préfet, quelques-uns des innombrables bienfaits que le socialisme renferme dans son sein ; voilà ce que vous auriez répondu les instituteurs si rudement apostrophés par vous, si la révocation n'eût pas été suspendue sur leur tête comme l'épée de Damoclès.

Vous parlez d'invasion, qui donc ignore que, toujours repoussée par les républicains, elle n'a souillé le sol français que pour nous ramener les royalistes et le despotisme ? Qui maintenant peut le désirer ? Eux encore, ou ceux qui voudraient la faire servir à de coupables desseins, à d'ambitieux projets, au renversement de la République ; mais les socialistes, jamais !

Ne calomniez donc plus le socialisme, ou si vous avez sur sa définition, l'ignorance que vous supposiez aux instituteurs que vous interrogez, soyez assez prudent pour vous taire.

UN RÉPUBLICAIN.

M. le garde-des-sceaux, ministre de la justice, a nommé M. Abram de Zincoourt, conseiller à la cour d'appel de Nancy, pour présider les assises du 2^e trimestre de 1850 dans le département des Vosges.

Le maire d'Épinal vient d'inviter les jeunes gens de la classe de 1849, qui ont des droits à faire valoir à l'exemption du service militaire, à venir les faire établir immédiatement au secrétariat de l'Hôtel-de-Ville.

Intérieur.

Paris, 4 heures. On nous dit que dans ce moment, des groupes nombreux se forment sur la place de la Bastille. L'agitation paraît se propager. D'un autre côté, on nous rapporte que l'attitude provocante de l'autorité, n'inspire au peuple que mépris et que les groupes n'étant formés que de curieux, se retirent au premier avis. Bon nombre de personnes voient dans ce déploiement de force un défi jeté au peuple qui vient de triompher au scrutin.

Quatre heures et demie. On nous rapporte du comité socialiste le résultat connu à ce moment des votes dépouillés. La liste socialiste aurait une majorité de 1100 voix, et ce qui reste à connaître ne pourrait changer ce résultat.

— Le plus grand calme règne sur la place de la Bastille. On annonce que M. Carlier ne se tenant pas pour battu est résolu, dans le cas où la liste républicaine triompherait, à faire éclater, par ses agents bien entendu, une manifestation soi-disant

démocratique, contre laquelle on sévirait avec la dernière rigueur. M. Carlier en sera encore pour ses frais d'imagination. Le bruit court à l'assemblée que trois colonels de la garnison de Paris viennent d'être mis en disponibilité pour ne s'être pas assurés à la manifestation pacifique des quelques militaires de leurs régiments à la Bastille. Cette brutale destitution aurait été accompagnée des reproches les plus violents et de la plus vive répression.

P. S. La place de la Bastille est déserte, le peuple s'est retiré et a laissé les gendarmes, sergents de ville et mouchards, faire de la provocation.

— On nous écrit de Loir-et-Cher : La victoire sera complète dans notre département :

ETCHRGOYEN, candidat socialiste..... 12,582
CROSNIER, candidat royaliste..... 8,199

5 heures. Le comité socialiste annonce une majorité de plus de cinq mille voix à sa liste, et les sections à connaître sont favorable à la démocratie.

Paris, le 15 mars 1850.

ÉLECTIONS DE LA SEINE.

Le journal le *Dix décembre* donne ce matin le résultat définitif des élections du département de la Seine, moins la commune d'Ivry. Nous sommes en mesure de compléter ce résultat par les documents exacts parvenus depuis au comité démocratique socialiste.

CARNOT.....	152,880
VIDAL.....	128,519
DE FLOTTE.....	126,855
FERNAND DE FOY.....	125,671
DE LAHITTE.....	125,162
BONJEAN.....	124,014

Ainsi, le dernier candidat de la liste républicaine l'emporte sur le premier candidat de la liste monarchique de 1162 voix. M. de Lahitte, le légitimiste, le ministre du système, ne vient qu'après M. Fernand Foy sur la liste patronée par le pouvoir et par ses journaux. Après un pareil succès pour nous, un semblable échec pour le gouvernement, toute réflexion serait superflue.

— Jamais liste électorale n'a été soutenue avec autant d'ensemble et de discipline. On compte bien peu de voix données à d'autres candidats que ceux portés sur les listes de l'union et des socialistes.

— Le 12 jusqu'à minuit et le lendemain jusqu'à dix heures on s'arrachait les journaux chez les marchands qui avaient doublé et triplé leurs prix. Toutes les presses du journalisme ont fonctionné toute la nuit.

— 4 heures du soir. — Toutes les nouvelles arrivées au ministère par le télégraphe sont favorables aux candidatures républicaines. — M. Ferdinand Barrot aurait dit : toutes les nouvelles pour nous sont défavorables dans les départements, excepté dans le Cher et le Var, où nous avons encore quelque espoir.

— Voici un propos des royalistes de l'assemblée. Ils parlaient entr'eux de l'élection des Vosges, et l'un d'eux disait : « Oh ! là, nous l'emporterons, c'est sûr ; mais si nous succombions dans les Vosges, tout serait perdu ; il faudrait désespérer du salut de la France ! » Nous croyons fort que ce monsieur peut à son aise désespérer du salut de la France, car les renseignements qui nous parviennent ne nous laissent aucun doute sur le succès de la démocratie.

S'il en est ainsi, ce monsieur pourra se consoler avec ses pareils, car pour lui France est synonyme de Cosaques ; il n'aura qu'à demander les hordes de Nicolas pour présider l'urne électorale, il sera toujours sûr du succès.

— Le *Démocrate du Rhin* annonce ainsi le résultat des élections de son département.

RÉSULTAT CONNU. — Gérard, 51,862 ; Vidal, 50,672 ; Valentin, 50,448 ; Laboulaye, 50,556 ; Hochstühl, 49,826. Liste blanche : Grün, 45,052 ; Sadoul, 44,848 ; Daru, 44,777 ; Coulmann, 44,522 ; Meneval, 44,552.

La majorité est de 4,774, moins Soufflenhen, Engenthal et l'armée.

La victoire est donc parfaitement assurée.

VIVE LA RÉPUBLIQUE!!!

Extérieur.

ITALIE. Rome. — Nous lisons dans l'*Italia* : « On a mis en liberté presque toutes les personnes arrêtées pendant le carnaval, sans vouloir les juger comme elles le demandaient, et bien qu'elles eussent refusé de signer les promesses qu'on voulait obtenir d'eux pour l'avenir. On ne voulait rien moins que les soumettre à la surveillance de la police, comme des forçats libérés. »

» On a fusillé il y a peu de jours un brigand qui avait fait partie de la bande de Gonnaccio, et que depuis la police avait soldé pour se masquer pendant le carnaval et insulter ainsi au deuil républicain. Cela résulte du procès qui a eu

(1) Si ces messieurs désirent rester inconnus.

devant le conseil de guerre français, le brigand étant coupable d'avoir assassiné un Français.

» Le triumvirat des cardinaux a protesté, les Français sont furieux; ils sont en discorde sur tout, excepté pour opprimer. »

— 25 février. Demain, à neuf heures, le nommé L. Cospera, maçon, un *precettato*, sera fusillé sur la place du Peuple; on l'a trouvé armé d'un *estoc* en contravention aux notifications du général Français en date du 14 février, et on l'a entendu dire qu'il *voulait* en faire usage pour tuer un Français.

« Cet homme était déjà tombé aux mains de la police quatre fois, pour vol et blessures et il avait été exilé. »

L'Offeratori Romano qui donne cette nouvelle, ne nous dit pas si une sentence a été portée contre cet homme, qu'on va fusiller sans pouvoir l'accuser même d'une tentative d'assassinat.

Condamner un homme à mort parce qu'on l'a trouvé porteur d'une arme, ce serait dépasser les limites de la proportionnalité des peines aux crimes commis. Mais le tuer sans l'avoir condamné! Quel nom cela porte-t-il dans toutes les langues?

VÉNISE. — Le pêcheur A. Baiso, dit Gramola, marié, père de deux enfants, a été condamné par le conseil de guerre pour insulte aux douaniers, à trois mois de fers et deux jours de jeûne par semaine.

Le même fait a motivé la condamnation du pêcheur Bazzetto à cinq mois de fers et un jour de jeûne par semaine.

NAPLES. — Le monde diplomatique est fort agité; on parle d'une note présentée au roi par l'ambassadeur anglais, au sujet de la constitution garantie à la Sicile par l'Angleterre. La note parle aussi des rigueurs de la proscription, réclame de fortes indemnités par les sujets anglais maltraités pendant les guerres civiles, et aborde enfin la fameuse question des souffles.

On prétend que la flotte anglaise se portera sur Naples, aussitôt le blocus de la Grèce levé.

TURIN. — La discussion parlementaire sur la loi contre les privilèges du clergé continue avec beaucoup d'acrimonie de part et d'autre. Les ministres Galvagne et Santarosa, en soutenant la loi, ont rappelé à M. de Rival les négociations suivies sous son ministère avec le saint-Siège pour rédiger cette loi qu'il repousse aujourd'hui. M. Carriera a décrié la droite pour cribler d'épigrammes et de mordantes critiques le parti clérical; M. Brofferis s'est écrié qu'il tendait la main à l'orateur éminent qui passait à la gauche, mais en l'avertissant qu'il retirerait sa main si M. Carriera reculait devant les conséquences de ses paroles libérales. Enfin M. Josi, répétant les accusations d'impiété jetées aux radicaux et montrant que les prêtres avaient déserté la cause de la patrie, a rappelé que « les Italiens s'attelaient au char de Pie IX quand Pie IX était encore italien. »

SUISSE. — Les journaux suisses ne s'inquiètent pas des menaces de la coalition, et s'occupent des élections de Berne et de Vaud. Le *Nouvelliste vaudois* jette une fâcheuse division dans le parti démocratique de ce dernier canton en appuyant la candidature de M. Kheymandi, contre celle de M. Borgeaud, adopté par le comité radical; le *Nouvelliste* prétend que M. Borgeaud est adversaire du conseil fédéral sur la question des réfugiés est trop radical en ce moment.

— Fribourg vient de perdre une de ses gloires, le père Girard, qui est mort âgé de plus de quatre-vingt ans.

POLOGNE. On écrit le six mars des frontières de Pologne à la *Gazette de Breslau* « On a transporté de Varsovie dans le trésor d'Etat russe 48 millions de florins. Il n'y a aucun doute que l'armée sur pied de guerre ne soit prête à se mettre en marche au premier moment. Vers quel ennemi va-t-on la mener? nul ne le sait. Tous les vieux généraux sont, ou mis à la retraite, ou envoyés dans l'intérieur, on ne voit à l'armée que des jeunes gens dont la plupart ont été évacués depuis peu. On dit que de plus grandes masses de troupes vont être prochainement dirigées vers le royaume de Pologne, à la suite d'une grande revue qu'elles vont d'abord passer à Moscou. »

BERLIN. — La *Gazette de Cologne* du 2 mars publie une correspondance de Berlin, qui l'informe des nouveaux et suprêmes efforts que tente le parti conservateur pour amener le retour de l'ancien régime. On ne veut entendre parler dans ce parti d'aucune espèce d'alliance avec le parti constitutionnel, qui se trouve alors isolé entre les démocrates et les rétrogrades, si le correspondant de la *Gazette de Cologne* est bien informé, des conflits dont personne ne peut apprécier la portée, se préparent à Cassel, à Dresde, à Stutgard, et ils auront tôt ou tard pour conséquence des mouvements révolutionnaires plus violents que ceux de 1848.

En morale comme en physique, la compression engendre l'explosion.

VARIÉTÉS.

A propos du Paupérisme.

UN BOURGEOIS, UN ANARCHISTE.

LE BOURGEOIS. Eh bien! M. l'anarchiste, vous avez trouvé votre adversaire; vous voilà bien arrangé dans la lettre de deux humbles instituteurs insérée dans le *Journal des Vosges*. Nous allons voir comment vous allez leur répondre.

L'ANARCHISTE. Répondre à quoi? Qu'ont-ils refuté? Et

quelle nécessité de discuter avec des gens qui, à vos chiffres, n'opposent que des dénégations sans preuve, traitent vos arguments de chimères sans le démontrer, accusent vos doctrines de terrorisme, sans dire ce qu'elles ont d'effrayant, et qui enfin vous classent dans la catégorie des charlatans, des fous ou des crétins. Nous pourrions leur répondre en bloc que dans le monde il n'y a qu'une classe qui ait toujours été dupée, toujours exploitée, le peuple; et que les trompeurs et les charlatans se sont toujours trouvés parmi les rois et parmi ceux qui les servent, parmi ceux qui vivent des abus, des privilèges et des iniquités, qui veulent avoir le monopole de la science, de l'instruction publique, du gouvernement, de la religion, qui perpétuent la division des populations en castes ou en classes; et pour le prouver, nous n'aurions qu'à leur faire interroger la première page venue de l'histoire ancienne ou de celle des temps modernes. Mais ces messieurs ne lisent sans doute que celle du Père Lorrain.

LE BOURGEOIS. Eh! mon Dieu, je sais bien que rien n'est parfait dans ce monde, mais ce qu'ils vous reprochent, c'est de vouloir tout refaire, tout réformer, en dépit de la nature.

L'ANARCHISTE. Oui, même la création, disent-ils. Ont-ils donc vu que nous voulions la refaire, cette riche, cette merveilleuse nature qui se soumet toujours à la puissance progressive et infinie que l'homme a reçu de Dieu? Nous ne nous occupons que de l'organisation politique et économique de la société. Or, sont-ce les socialistes qui ont fait que, devant les machines, l'ouvrier aujourd'hui se croise les bras et meurt de faim? Sont-ce les socialistes qui ont organisé la misère, qui la perpétuent dans les champs et dans les villes, et qui appellent l'ignorance à leur aide pour brider les intelligences? Qui est nourri dans le luxe et dans l'abondance? celui qui vit du budget, ou de l'usure, ou de l'exploitation de ses semblables. Qui nourrit la société et meurt à la fin sans avoir jamais connu de la vie que les souffrances? le véritable travailleur des divers ordres de la société. Et ces souffrances qui viennent de l'homme lui-même et non de Dieu, voulez-vous donc les éterniser?

LE BOURGEOIS. Vous voilà toujours avec vos exagérations sur la misère du peuple. Vous n'avez donc pas lu le rapport de M. Thiers sur l'assistance publique? Lisez-le, lisez-le, vous dis-je; c'est là qu'est la vérité.

L'ANARCHISTE. Je le connais. Mais auparavant j'avais lu ceci qu'il y a un peuple d'ouvriers fort malheureux, que les travailleurs des filatures et des petits métiers sont écrasés par la concurrence des grands ateliers, qu'ils doivent subir des conditions impossibles, qu'ils flottent sans cesse dans l'alternative de la misère ou de la mort. A Rouen, à Lyon, à Saint-Etienne, à Lille, à Elbeuf, l'industrie présente le spectacle le plus affreux. L'infection, la malpropreté, la famine s'attachent à la famille de l'ouvrier et la poussent au tombeau. A Lille, sur 27.000 enfants, il en meurt constamment 20.700 avant l'âge de cinq ans. Dans les maisons des ouvriers de Lille, une botte de paille est parfois un objet de luxe. Les enfants qui échappent à la mort ne reçoivent aucune éducation; leur corps reste vicié par les maladies et la misère. A leur tour les métiers exercent une influence funeste sur la santé des adultes. La promiscuité des sexes et des âges dans les ateliers, complète la dégradation physique par la dégradation morale. Bref, la misère, les maladies, la mortalité, l'immoralité, se développent régulièrement, méthodiquement, sur une vaste échelle, et moissonnent tous les ans des milliers de victimes. Voilà ce que j'ai lu dans un ouvrage de Blanqui.

LE BOURGEOIS, en riant. Ah! ah! Blanqui, du 15 mai, un socialiste archi-fou.

L'ANARCHISTE. Non, M. le rieur; je parle de Blanqui, son frère, membre de l'Institut; professeur d'économie politique et sociale, qui, envoyé par le gouvernement dans toutes les grandes localités industrielles pour étudier la situation du travail et des travailleurs, a publié le fruit de ses recherches et de ses observations dans un ouvrage intitulé: *Des classes ouvrières en France*; je le tiens à votre disposition. Il n'a point exagéré le tableau, il a peint ce qu'il a vu. « Le mal est d'autant plus grand, ajoute-t-il, que presque tous les ouvriers ont reçu un commencement d'instruction dans les écoles. » La réflexion est vraiment charmante.

LE BOURGEOIS. Encore une fois, vous ne m'avez point le paupérisme. Mais ce fléau terrible, comment enfin voulez-vous le faire cesser? Est-ce par des utopies?

L'ANARCHISTE. L'homme est ainsi fait que quand il connaît le mal et la cause du mal, il le fait céder à la puissance de ses efforts en le détruisant peu à peu. C'est ainsi qu'à chacune de ses conquêtes physiques ou morales correspond toujours l'anéantissement d'un fléau ou d'une iniquité. Dans les temps primitifs, le prisonnier de guerre était égorgé impitoyablement, plus tard il fut fait esclave, aujourd'hui c'est un principe qu'il doit être traité avec humanité. L'esclavage faisait la base de la société antique, on reconnaît maintenant que

ce doit être la solidarité ou la fraternité. Quelle institution a plus contribué à dissiper les ténèbres de l'ignorance que l'imprimerie!

LE BOURGEOIS. Bast! vous allez encore m'enfiler le chapelet des progrès de l'humanité. Nous ne les nions pas non plus.

L'ANARCHISTE. Mais enfin que me niez-vous donc?

LE BOURGEOIS. La possibilité de détruire le mal.

L'ANARCHISTE. Et où allez-vous donc vu que nous le voulions? Ce sont bien là les sophismes et les mensonges que vous lisez tous les jours dans vos journaux réactionnaires. Dieu seul peut refaire son œuvre; et nous n'avons ni la volonté, ni la puissance de pénétrer dans ses conseils. Mais ce que l'homme fait de mal dans sa liberté d'action, ce que la société accumule de vices et d'iniquités dans son organisation matérielle et morale, voilà ce que nous croyons être du domaine de nos recherches et de nos réformes. Quant au remède, il n'est pas donné à un homme seul de le trouver; c'est à la société tout entière qu'appartient l'organisation de l'égalité et de la fraternité. Aujourd'hui la société cherche, et elle trouvera.

LE BOURGEOIS. Oui, je le sais; vous attendez le règne de Dieu sur la terre, mais vous le savez, Jésus a dit: Mon royaume n'est pas de ce monde.

L'ANARCHISTE. Les traductions dans lesquelles vous et vos instituteurs avez lu l'Evangile sont *inexactes*. Voici ce que Jésus a dit devant ses juges pour se disculper d'aspérer à la royauté immédiate des Juifs: « Mon règne n'est pas de ce monde; car si mon règne était de ce monde, mes serviteurs auraient combattu pour m'empêcher de tomber entre les mains des Juifs, mais mon règne n'est pas MAINTENANT d'ici (de cette terre); NUNC autem regnum meum non est hinc » (Saint Jean, chap. XVIII, v. 36.) Le mot NUNC, MAINTENANT, n'a été traduit dans aucune des versions françaises du nouveau Testament, soit gallicanes, soit protestantes. Cette omission a été faite sciemment et pour conformer la lettre de l'Evangile avec la doctrine commune aux gallicans et aux protestants, savoir: que le règne de Jésus-Christ n'est pas de ce monde. Or il y a dans l'Evangile: *mon règne n'est pas maintenant d'ici*, manière de parler qui implique évidemment un temps à venir ou le règne de Jésus-Christ sera d'ici. Vous savez le grec et le latin, vous pouvez vérifier ma citation.

LE BOURGEOIS. Mon Dieu! je ne me pique pas d'être théologien.

L'ANARCHISTE. Pas n'est besoin d'être théologien pour étudier et expliquer l'Evangile. Ce livre a été écrit particulièrement pour les pauvres, les seuls que Jésus appelle au règne de Dieu.

LE BOURGEOIS. Puisque vous êtes si sûr de vous-même, pourquoi ne répondriez-vous point à la lettre des instituteurs et au *Journal des Vosges* qui y a ajouté quelques réflexions?

L'ANARCHISTE. Je ne répondrai ni à la lettre, parce qu'elle ne réfute rien de ce que j'ai avancé, ni au journal, parce qu'il se fait l'organe de la haine et de la calomnie.

LE BOURGEOIS. De la haine et de la calomnie?

L'ANARCHISTE. Oui, de la haine, puisqu'il la souffle à ses lecteurs contre une partie du peuple et de ses représentants, puisque, pour ses besoins électoraux, il va presque jusqu'à nous traiter d'assassins, et rouvre une plaie douloureuse et profonde dans le cœur de *Mohammi* Hingray, comme pour le rendre implacable et le séparer de nous avec qui il n'a cessé d'être; oui, de la haine et de la calomnie, cette arme des partis sans principes, puisqu'il n'est pas une idée généreuse qu'il ne travestisse, un homme dévoué qu'il ne cherche à faire passer pour un furieux ou pour un imbécille, puisqu'il ramasse dans les journaux envenimés d'une réaction aux abois les grossièretés les plus indécentes, les outrages et le mensonge pour les servir à ses abonnés comme l'expression de la vérité.

LE BOURGEOIS. Mais on dira que vous ne savez que répondre, et je vous avoue, pour ma part, que si vous leur disiez une partie de notre entretien, vous donneriez satisfaction à beaucoup de bons esprits, et...

L'ANARCHISTE. Eh bien! oui, je vais l'écrire tout entier et le publier. Ce sera la meilleure réponse.

LE BOURGEOIS. J'en serai bien aise. Mais au moins n'allez pas me nommer. X.

Le Rédacteur-Gérant, A. THÉVENAZ.

ANNONCE.

GRAINES FORESTIÈRES,
Chez H. GALL, rue des Dentelles, 1, à Strasbourg.

Réimpression, Imp. et Lith. Mœglin.